



N^o 127

Le 2 juin 1990

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
À L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA
TRAGÉDIE DE LA PLACE TIAN AN MEN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a fait la déclaration suivante à l'occasion de l'anniversaire de la tragédie de la place Tian An Men:

"Un an s'est écoulé depuis les événements de la place Tian An Men, événements qui ont bouleversé et attristé profondément les Canadiens.

Au cours des derniers mois, les dirigeants chinois ont levé la loi martiale et ont libéré certaines personnes arrêtées l'an dernier. Voilà certes des progrès dont nous nous réjouissons. Toutefois, un grand nombre de gens sont encore en prison pour avoir participé pacifiquement aux manifestations de l'an dernier.

Nous souhaitons vivement que de nouveaux progrès soient enregistrés au chapitre des droits de la personne en Chine. Le Canada souhaiterait tout particulièrement qu'on mette fin aux arrestations de dissidents et que les manifestants arrêtés à la suite des violentes mesures de répression prises alors soient remis en liberté.

Le Canada entretient depuis longtemps des liens d'amitié avec la Chine et le peuple chinois. Nous espérons qu'à nouveau la Chine s'ouvrira davantage sur le monde comme elle l'a fait lorsqu'elle a entrepris des réformes économiques fondamentales dans les années 80, alors que la population participait davantage aux affaires de l'État et que le pays prenait un engagement constructif vis-à-vis le monde extérieur."